

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-7332 / 100603
Laboratoires Serono SA Département de Coinsins, 1267 Coinsins
département de conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
17 H, 17 F
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)
- 05-7335 / 110077
Stryker Spine SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
production: secteur CNC, finition, contrôle qualité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-7328 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
atelier «rondes à chaînes»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7340 / 101663
Donzé-Baume SA, 2345 Les Breuleux
tournage et fraisage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-7330 / 100651
Vallotech SA, 1337 Vallorbe
ateliers des presses à injecter (duro et thermomoulage), vernissage, usinage et contrôles
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
29 H, 9 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-7315 / 101337
Juracime SA, 2087 Cornaux
production de ciment
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-7318 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H
30.10.2005–29.10.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-7195 / 101267
Werthanor SA, 2400 Le Locle
usinage, tournage, fraisage, décolletage et soudage TIC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7196 / 101024
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse (Usine 20), 2052 Fontainemelon
Ateliers sous-garage: service d'injection et injection des roues. Secteur ouest:
injection rotors et magnétisation. Platines et ponts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
143 H, 35 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7202 / 102019
BM SA, 2340 Le Noirmont
usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7205 / 100728
AP TECHNOLOGIES S.A., 1348 Le Brassus
atelier d'usinage mécanique: centre usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 05-7193 / 101521
STERN CREATIONS, Branch of Richemont International SA, 1242 Satigny
Service de piquet pour le secteur «Usinage CN»
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.11.2005–31.10.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

6 décembre 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail